

REGLEMENT PARTICULIER

SSV ICE Tour 2013

Article 1.

CompeQuad organise le SSV Ice Tour 2013 en 4 épreuves qui se disputeront aux lieux et dates suivantes

5/6 Janvier 2013 : Orcières Merlette 05

12 Janvier 2013 : Tignes 73

9/10 Février 2013 : Orcières Merlette 05

16/17 Février 2013 : Serre Chevalier 05

Ces épreuves se disputent en solo ou par équipe pilote co pilote.

Cette épreuve se dispute selon les termes du texte Article Annexe III-22

Créé par [Arrêté du 28 février 2008 - art. \(V\)](#)

Article A331-22

Modifié par [Arrêté du 18 juillet 2008 - art. 5](#) du code du sport.

La cylindrée des SSV 4X4 et 4x2 devra être au minimum de 300cc et 1000cc maximum.

Les circuits auront une longueur d'environ 1,2 km, y compris la zone des stands. La largeur de la piste sera de 12 mètres de large au maxi et 8 mètres au minimum.

Article 2. Engagement

Le SSV Ice Tour est une épreuve sur invitation.

Les droits d'engagement sont fixés à 320 euros par SSV par épreuve.

Tarif spécial pour l'engagement aux 4 épreuves 1130 €uros.

Les engagements seront limités à 50 véhicules.

Répartis en 25 pilotes dont le SSV ne dépasse pas 800 cc et 25 dont la cylindrée est plus de 800 cc.

INSCRIPTION LA DERNIERE SEMAINE OU SUR PLACE 400 €UROS L EPREUVE

Les chèques d'engagement devront être libellés au nom de CompeQuad.

Tout engagement non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte par l'organisation.

Ils devront être expédiés à l'adresse suivante : CompeQuad

Le Mulfier

01190 Chavannes sur Reyssouze

Article 3. Pilote et copilote

les participants doivent présenter le permis de conduire nécessaire à la conduite de l'engin utilisé et d'un certificat médical de moins de 6 mois attestant de son aptitude aux sports mécaniques. Les pilotes et co pilote devront être équipés obligatoirement de pantalon, maillot manche longue type cross, gants, chaussures montantes ainsi que casque cross avec masque ou casque intégrale.

Les pilotes et co pilotes qui ne rempliront pas les conditions ci-dessus ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Article 4. Horaires avec 50 pilotes au départ, pour les épreuves se déroulant sur 2 jours

Samedi

9h30 à 13h00 : Accueil – contrôle technique et administratif

14h00 à 15h00 : 1^{ère} séance d'essais libres 4 séries.

15h15 à 16h15 : 2^{ème} séance d'essais libres 4 séries

16h30 à 17h00 : Essais Chronos 2 tour par série de 6 pilotes

17h15 à 18h00 : 1^{ère} Manche SSV Ice Tour de 10 minutes, séries : A-B-C-D

18h15 à 19h00 : 2^{ème} Manche SSV Ice Tour de 10 minutes, séries : A-B-C-D

Dimanche

8h30 à 9h15 : 3^{ème} Manche SSV Ice Tour de 10 minutes, séries : A-B-C-D

9h30 à 10h15 : Quart de finale Grand Prix Ice Tour (10 minutes) séries : A-B-C-D

10h30 à 11h15 : Demie finale A Grand Prix Ice Tour de 10 minutes, séries : A-C

11h30 à 12h15 : Repêchage : Série de 10 minutes : A-B-C-D

12h30 à 13h00 : Demie Finale B. Grand Prix Ice Tour de 10 minutes, séries : B-D

13h15 à 13h15: Finale B Grand Prix Ice Tour 15 minutes

13h30 à 13h45 : Super finale Grand Prix Ice Tour 15 minutes

Horaires avec 50 pilotes au départ, pour les épreuves se déroulant sur 1 jour

Vendredi 17 à 20h00 Contrôle Technique et administratifs

Samedi matin 7h30 à 9h00 Contrôle Technique et administratifs

10h00 à 11h00 : 1^{ère} séance d'essais libres 4 séries.

11h15 à 12h15 : 2^{ème} séance d'essais libres 4 séries

12h30 à 13h00 : Essais Chronos 2 tour par série de 6 pilotes

13h15 à 14h00 : 1^{ère} Manche SSV Ice Tour de 10 minutes, séries : A-B-C-D

14h15 à 15h00 : 2^{ème} Manche SSV Ice Tour de 10 minutes, séries : A-B-C-D

15h15 à 16h00 : 3^{ème} Manche SSV Ice Tour de 10 minutes, séries : A-B-C-D

16h15 à 17h00 : Quart de finale Grand Prix Ice Tour (10 minutes) séries : A-B-C-D

17h15 à 18h00 : Demie finale A Grand Prix Ice Tour de 10 minutes, séries : A-C

18h15 à 19h00 : Repêchage : Série de 10 minutes : A-B-C-D

19h15 à 20h00 : Demie Finale B. Grand Prix Ice Tour de 10 minutes, séries : B-D

20h15 à 21h00: Finale B Grand Prix Ice Tour 15 minutes

21h15 à 22h00 : Super finale Grand Prix Ice Tour 15 minutes

Selon le nombre de participants une coupure pourra être mis en place à midi.

Article 5. Déroulement

Le SSV ICE Tour se disputera en 2 Trophées différents : 800 Cm3 et plus de 800 Cm3

Ces deux Trophées se courront en 3 manches de dix minutes et une finale ou un classement par points sera établi en fonction de la place obtenu par les pilotes. Le pilote qui aura cumulé le plus de points au cours des 4 épreuves sera déclaré vainqueur du SSV Ice Tour 2012.

Après ses 3 manches du SSV Ice Tour tous les pilotes enchaîneront sur le Grand Prix Ice Tour.

Essais Libres SSV Ice Tour :

Les pilotes auront 2 séances d'essais libres de 10 minutes.

Essais Chronos :

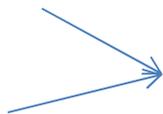
Chaque pilote effectuera 2 tours d'essais chronos et le meilleur des deux sera retenu.

les pilotes s'élanceront par 6.

Les temps réalisés définiront les grilles de départ des manches ci-dessous.

1^{ère} Manche SSV Ice Tour (position sur les grilles de chaque manche selon tableau ci-joint en fin de règlement)

Groupe A : moins de 800
Groupe B : moins de 800
Groupe C : plus de 800
Groupe D : plus de 800



Entre 12 et 14 SSV par série
variant selon nombre d'engagés.
Idem pour toutes les manches

2^{ème} Manche (position sur les grilles de chaque manche selon tableau ci-joint en fin de règlement)

Groupe A : moins de 800
Groupe B : moins de 800
Groupe C : plus de 800
Groupe D : plus de 800

3^{ème} Manche

Groupe A : moins de 800
Groupe B : moins de 800
Groupe C : plus de 800
Groupe D : plus de 800

Les Manches : Elles se courent par peloton de 12 à 14 SSV pour une durée de 10 minutes
Un barème de points sera attribué en fonction de la place obtenue au cours chaque manche.

Les points obtenus lors des manches qualificatives et sur la finale Grand Prix Ice Tour seront cumulés et le pilote qui en aura le plus grand nombre sera déclaré vainqueur de la journée et ces points seront cumulés au classement général du SSV Ice Tour 2012.

Le pilote qui aura cumulé le plus de points sur les 4 épreuves sera déclaré respectivement SSV Ice Tour 2013 moins de 800 CC3 et plus de 800 CC3.

Barème de points

| | | | | | | | |
|------------------------|-----------|-------------------------|-----------|-------------------------|----------|-------------------------|----------|
| <u>1^{er}</u> | <u>25</u> | <u>6^{ème}</u> | <u>13</u> | <u>11^{ème}</u> | <u>7</u> | <u>16^{ème}</u> | <u>2</u> |
| <u>2^{ème}</u> | <u>22</u> | <u>7^{ème}</u> | <u>11</u> | <u>12^{ème}</u> | <u>6</u> | <u>17^{ème}</u> | <u>1</u> |
| <u>3^{ème}</u> | <u>20</u> | <u>8^{ème}</u> | <u>10</u> | <u>13^{ème}</u> | <u>5</u> | | |
| <u>4^{ème}</u> | <u>18</u> | <u>9^{ème}</u> | <u>9</u> | <u>14^{ème}</u> | <u>4</u> | | |
| <u>5^{ème}</u> | <u>16</u> | <u>10^{ème}</u> | <u>8</u> | <u>15^{ème}</u> | <u>3</u> | | |

**Après ces 3 manches les pilotes enchaîneront sur le Grand Prix SSV Ice Tour
12 à 14 pilotes par manches.**

Ils seront réparties en quatre séries selon les points obtenus dans les manches qualifs.

Grand Prix Ice Tour

Quart de Finale :

Groupe A : moins de 800
Groupe B : moins de 800
Groupe C : plus de 800
Groupe D : plus de 800



6 à 7 qualifiés pour les demies-finales par série
Les autres en repêchage
Attention le nombre de qualifiés peut varier en fonction du nombre de participants.

Demi-finale A

Groupe A : moins de 800 :
Groupe C : plus de 800 :



6 à 7 qualifiés pour la finale A par série
Les autres en repêchage
Attention le nombre de qualifiés peut varier en fonction du nombre de participants. (voir tableau d'affichage sur les courses)

Repêchage

Groupe A : moins de 800 :
Groupe B : moins de 800 :
Groupe C : plus de 800 :
Groupe D : plus de 800 :

6 qualifiés pour la Demie finale B par série
Attention le nombre de qualifiés peut varier en fonction du nombre de participants.
(voir tableau d'affichage sur les courses)

Selon le nombre d'engagés, il est possible de passer directement des repechages à la finale B

Demie finale B

Groupe B : moins de 800 :
Groupe D : plus de 800 :

6 qualifiés pour la finale B par série
Attention le nombre de qualifiés peut varier en fonction du nombre de participants.
(voir tableau d'affichage sur les courses)

Finale B Grand Prix Ice Tour

2 pilotes moins de 800 qualifiés pour la finale A avec 2 pilotes plus de 800.

Finale A Grand Prix Ice Tour

Sur la finale A Grand Prix Ice tour des points seront attribués en fonction de la place obtenue et ils seront cumulés au classement de la journée et général Ice Tour 2013.

| | | | | | | | |
|--------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1 ^{er} 15Pts | 2 ^{eme} 13 | 3 ^{eme} 12 | 4 ^{eme} 11 | 5 ^{eme} 10 | 6 ^{eme} 9 | 7 ^{eme} 8 | 8 ^{eme} 7 |
| 9 ^{eme} 6 | 10 ^{eme} 5 | 11 ^{eme} 4 | 12 ^{eme} 3 | 13 ^{eme} 2 | 14 ^{eme} 1 | | |

Article 6. Grille de départ :

Elles se feront type F1 par ligne de 2 véhicules.

Les équipages seront à bord de leur SSV sanglés et casqués, moteur en route au baissé de drapeau du directeur de course ceux-ci pourront s'élancer. Le démarrage à la poussette sera autorisé 1 minute après le départ et sur ordre du directeur de Course, le pilote pourra se faire aider de son mécanicien et de son équipier. Seuls les pilotes en dossard, la direction de course, la presse auront accès sur la ligne de départ.

Les mécaniciens et accompagnateurs devront rester derrière les barrières sous peine de pénalité de 2 minutes.

Article 7. Les SSV

Ils devront porter impérativement 2 plaques à numéro une à l'arrière et une à l'avant,

Contrôle sonore : Conformément aux réglementations, il sera limité à 94 décibels. Tous SSV dépassant cette limite ne se verront pas autorisés à prendre le départ. Au cours de l'épreuve toute machine ne respectant pas cette norme sera mise hors course.

Les SSV devront être obligatoirement équipés d'un coupe circuit extérieur actionnable également de l'intérieur.

L'équipage à bord du SSV devra être obligatoirement attaché avec un harnais.

Les véhicules devront être obligatoirement équipés d'un filet de protection extérieure sur les 2 cotés des véhicules.

Tous les SSV devront être équipés d'un extincteur de 2kg fixé à l'intérieur du véhicule.

Tous les véhicules devront être équipés de feu avant et arrière.

Les SSV devront être équipés de pneus SSV ou Quad ou Buggy, les pneus de voiture sont strictement interdits.

Article 8. Les clous.

Chaque SSV sera doté de **180 clous** fournis par le revendeur exclusif (2RTEAM) des clous du SSV BUGGY Ice Tour , lors de votre achat de clous un bon vous sera remis que vous devrez impérativement fournir lors des contrôles administratifs si vous n'êtes pas munis de ce bon, vous ne pourrez pas participer à la compétition.. Seul le nombre et le type de clous fournis par l'organisation seront tolérés. L'ajout et ou l'utilisation d'un autre type de clous sera sanctionné par un tour de pénalité.

Les clous ne sont pas compris dans l'engagement.

Les Buggys en 2 roues motrices auront le droit à **260 clous**.

Article 9. Les catégories : Elles seront récompensées sur le classement final Grand Prix Ice Tour.

Un classement par points et par catégorie sera aussi établi sur l'ensemble des 4 épreuves.

Catégorie 2 Roues Motrices: Réservée à tous les 2 Roues motrices.

Catégorie SSV Origine – de 800 cm3 : Réservée aux SSV entièrement d'origine (hors élément de sécurité obligatoire).

Catégorie SSV modifié – de 800 cm3: Réservée à tous les SSV ayant subi une modification, quelle qu'elle soit: châssis, échappement, moteur, voies très larges du type Lonestar, variateur, boîtier CDI...

Catégorie SSV + de 800 cm3 : Réservée aux SSV entièrement d'origine (hors élément de sécurité obligatoire).

Catégorie SSV + de 800 cm3 Modifié : Réservée aux SSV modifiés , échappement, moteur, châssis, amortisseur.

Article 10. Assistance :

Toutes interventions sur les SSV se feront impérativement dans les stands attribués par l'organisation.

Aucun carburant autre que celui vendu dans le commerce ne sera autorisé. Les ravitaillements se feront moteur arrêté. Il ne devra pas y avoir plus de 30 litres de carburant dans les stands.

A la sortie des stands un commissaire contrôlera si le pilote est correctement attaché.

Tous pilotes pas ou mal attachés devront le faire sur le champ et se verront infliger une pénalité d'un tour.

Article 11. Arrivées : L'arrivée sera donnée face au poste de chronométrage. Au drapeau à damiers

Tous les pilotes devront ralentir, il est interdit de doubler.

Article 12. Stands :

Un extincteur de 6 kg sera obligatoire dans chaque stand, modèle agréé pour les feux hydrocarbure visible devant chaque stand.

Article 13. Réparations : Toutes les pièces pourront être changées pendant la course sauf le châssis.

En cas de panne l'équipage pourra remmener son SSV en le poussant, après ordre du directeur de course et sous la surveillance d'un Marshall et sans utiliser la piste Toutes soudures ou meulages sont interdits dans les stands, un endroit spécifique sera mis à disposition matériel non fourni.

Article 14. Sanctions : Les sanctions seront prises par le jury conformément au code sportif.

Machine non conforme au contrôle technique

départ refusé

Casque ou équipement non conforme

départ refusé

Contrôle de bruit en fin d'épreuve (tolérance 2 db)

10 minutes

Usage d'une machine non vérifiée au technique

disqualification

Fumer dans les stands

disqualification

Véhicules non autorisés dans les stands

30 minutes

| | |
|---|------------------------------------|
| Non utilisation du tapis environnemental | 1ère infraction : rappel |
| | 2ème infraction : 30 minutes |
| Vitesse excessive dans les stands | 1ère infraction : 30 minutes |
| | 2ème infraction : disqualification |
| Rouler en sens inverse sur la piste ou dans les stands | disqualification |
| Non respect du balisage de la piste ou des stands | disqualification |
| Circuler sans casque (piste, emprise de la manifestation) | disqualification |
| Ravitailer moteur en marche ou pilote dans le véhicule | disqualification |
| Réparation sur la piste contraire au règlement | disqualification |
| Remorquage sur le circuit | disqualification |
| Non respect du drapeau jaune | 1 tour |
| Départ volé | 1 tour |

Article 15. Pénalités :

Rappel :

Les mécaniciens et accompagnateurs devront rester derrière les barrières sous peine de pénalité de 2 minutes.

L'ajout et ou l'utilisation d'un autre type de clous sera sanctionné par la mise hors course.

Tous pilotes pas ou mal attachés devront le faire sur le chant et se verront infliger une pénalité d'un tour.

Article 16. Réclamations : Les réclamations devront être déposées conformément aux termes du code sportif à l'article 510 et suivants et 2.3.1.1 et suivants. Les réclamations concernant les classements seront reçues dans les 15 minutes qui suivent la publication des résultats de chaque manche, accompagnées d'un chèque de 75 euros remboursable si la réclamation est fondée.

Réclamation qui devra être remise au directeur de course par écrit.

Si la réclamation n'est pas fondée cette somme sera versée au pilote mis en cause.

Attentions toutes réclamations ou contestations devront être faites au directeur de course qui lui seul sera apte à prendre les directives nécessaires et non l'organisation.

Article 17. Assurance : Les organisateurs s'engagent à souscrire une assurance conforme à législation.. En cas d'accident le transport en ambulance du site à l'hôpital est à la charge du pilote.

Article 18. Application du règlement : Tous points non prévus au présent règlement seront examinés par le jury conformément au code sportif. En s'inscrivant les concurrents s'engagent à se conformer au règlement et toutes les clauses. Ils s'engagent également à respecter les décisions prises par la direction de course.

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu, en cas de force majeure, les organisateurs ne seront tenus pour responsables envers les concurrents et les frais d'engagement ne seraient pas remboursés.

Article 19. L'organisation se réserve le droit de refus d'engagement sans avoir à justifier le motif et la cause.

Article 20. Récompenses :

Coupes et lots au 3 premier

Et 3 premiers de chaque catégorie

Article 21. Officiels :

Directeur de course : Patrick Nugon

Titulaire du permis B selon le code sportif

Contrôleur Technique : Romain Bouillet

Grille valable pour les Deux Trophées
les N° Correspondent aux temps chronos réalisés aux essais

SERIE A

Manche 1

SERIE B

| | |
|-----------|-----------|
| 1 | 3 |
| 5 | 7 |
| 9 | 11 |
| 13 | 15 |
| 17 | 19 |
| 21 | 23 |
| 25 | 27 |
| 29 | |

| | |
|-----------|-----------|
| 2 | 4 |
| 6 | 8 |
| 10 | 12 |
| 14 | 16 |
| 18 | 20 |
| 22 | 24 |
| 26 | 28 |
| 30 | |

MANCHE 2

SERIE A

SERIE B

| | |
|-----------|-----------|
| 1 | 2 |
| 5 | 6 |
| 9 | 10 |
| 13 | 14 |
| 17 | 18 |
| 21 | 22 |
| 25 | 26 |
| 29 | |

| | |
|-----------|-----------|
| 3 | 4 |
| 7 | 8 |
| 11 | 12 |
| 15 | 16 |
| 19 | 20 |
| 23 | 24 |
| 27 | 28 |
| 30 | |

MANCHE 3

SERIE A

| | |
|-----------|-----------|
| 1 | 4 |
| 6 | 7 |
| 10 | 11 |
| 14 | 15 |
| 18 | 19 |
| 22 | 23 |
| 26 | 27 |
| 29 | |

SERIE B

| | |
|-----------|-----------|
| 2 | 3 |
| 5 | 8 |
| 9 | 12 |
| 13 | 16 |
| 17 | 20 |
| 21 | 24 |
| 25 | 28 |
| 30 | |